

# Démarches et obligations administratives : comment garder le sourire ...

## Objectifs de la formation

Mieux s'organiser autour des principaux droits et obligations administratives

## Déroulé

Quand on est paysan, la paperasse n'est pas ce qu'on préfère, quand on oublie ou fait mal, cela a des conséquences économiques... Il est important de bien s'organiser !

Nous analyserons d'abord les conséquences du choix du statut fiscal et du statut social sur votre revenu et votre organisation. Nous détaillerons les liens entre revenu imposable, prestations sociales et autres aides financières et les principaux crédits d'impôts en agriculture.

Nous préciserons toutes les démarches et les déclarations obligatoires : impôts, TVA, DRP ... pour que vous construisiez votre propre calendrier des obligations administratives.

Nous ferons également un point sur les nouveautés réglementaires en matière de fiscalité. Enfin, un temps sera consacré à votre déclaration TVA, pour être sûr de ne rien oublier !

!! Chaque année l'ADDEARG reçoit de nombreux appels au moment des déclarations d'impôt et de TVA!! Nous ne sommes pas forcément disponible pour vous renseigner, cette formation vise à vous permettre de faire facilement vos déclarations, voir les faire en ligne au moment de la formation.

Venir avec un ordinateur et vos codes internet pour faire vos déclarations en ligne

## Dates, lieux et intervenants

**24 févr 2020**

09:00 - 17:00 (7hrs)

Addearg 26 rue Centrale  
30190 Saint Geniès de Malgoirès

Accompagnateur ADDEARG

### Co-organisateur(s)



### Partenaire(s)



### Financier(s)



## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 17/02/2020

### Tarifs

Adhérent 22€/h ; soit un total de 154€

Non agricole nous contacter€

Eligibilité VIVEA sous réserve de l'enveloppe individuelle de 2000€/stagiaire), éligibilité CPF sous réserve de votre enveloppe CPF. Caution de 50€ (non encaissée et restituée si présence à la formation) / Adhésion obligatoire à l'ADDEARG (15€)

### Plus de renseignements

Responsable de stage : Sarah Perez

addearg.formation@gmail.com

ADDEAR Gard

26 rue Centrale

30190 Saint Geniès de Malgoirès

Tel. 04 66 63 18 89

addearg.formation@gmail.com

N° d'organisme de formation :  
91300280330

Repas tiré du sac le midi et une attestation de présence vous sera remise